



## Royal Club Philatélique Brainois



**Avril**  
**2022 – 570**  
Tirage : 60 exemplaires

Prochaines réunions  
3 avril et 1 mai, de 9h30 à 11h30  
Sous réserves des décisions communales et du Centre Culturel

### Sommaire

Page 1 - En direct du Secrétariat  
2 – Agenda et petites annonces  
4 – Histoire postale : Faux timbres, effigie du Roi Léopold II de profil  
12 - Réalisation inter-membre

□ □ □ □ □

### En direct du Secrétariat

#### **En 2022, notre club renoue avec une longue tradition...!**

Après deux années perturbées par la pandémie du Covid-19, j'ai le plaisir de vous confirmer que notre club organisera une bourse philatélique le dimanche 2 octobre prochain dans les locaux de l'Ecole communale Le Pré Vert à Lillois. De nombreux négociants seront invités à présenter leur assortiment de timbres-poste et nous espérons que cette manifestation aura un retentissement important parmi les philatélistes du Brabant wallon et au-delà.

La mise en place de cet événement nécessitera beaucoup de travail (communication et publicité, installation des tables et des chaises, accueil des négociants, boissons, petite restauration, etc.). Nous comptons sur votre présence pour faire de notre bourse 2022 un réel succès, et toute aide sera la bienvenue !

Votre exemplaire du Flash d'avril présente peut-être un point rouge sur la couverture... Cela signifie que vous n'avez pas encore réglé votre cotisation 2022. Je vous invite à le faire rapidement, si vous souhaitez continuer à recevoir notre bulletin à l'avenir.



Vous trouverez dans ce Flash une mise à jour de la liste des membres exerçant un rôle actif au sein du Comité.

Bonne lecture ! Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Jacques Van Wylick, secrétaire



## Petites annonces

N°	Prénom	Nom	Je cherche à ACHETER...	
1369	Jacques	Van Wylick	Suède	O YT 190/191/192 (UPU Colombe)
1355	Guy	Van Passel	Belgique	O COB 891 (UPU 40 F. + 10 F.)
1149	Georges	Margetis	Île de Man	XX YT 166/169
1149	Georges	Margetis	Île de Man	XX YT 200 (19 <sup>1/2</sup> p.)
1149	Georges	Margetis	Île de Man	XX YT 250
1150	Georges	Margetis	Belgique	XX 578
1140	Michel	Lambert	France	XX 313, 316/317, 318/319,
1140	Michel	Lambert	France	XX 328, 388/394
1212	Pol	François	Belgique	217 O, 454 O et X, 602 O, 1070 O, 1073 O
1212	Pol	François	Belgique	2157 XX, 2173 XX, 2480 XX
N°	Prénom	Nom	Je cherche à VENDRE...	
53	William	Cloquet	Diverses collections classées dans des albums à cases:	
53	William	Cloquet	Belgique	XX complet de 1940 à 2019
53	William	Cloquet	Allemagne RFA	X/O complet jusqu'à 2019
53	William	Cloquet	Allemagne RDA	X/XX pratiquement complet
53	William	Cloquet	Berlin	X/O pratiquement complet
53	William	Cloquet	Italie	X/O incomplet de 1948 à 2019
53	William	Cloquet	Andorre fr./esp.	XX incomplet
53	William	Cloquet	Madère et Açores	
53	William	Cloquet	Saint-Marin	XX incomplet
53	William	Cloquet	Vatican	XX complet (manque 1 série) jusqu'à 2019
1212	Pol	François	Belgique	100 X, 102 X, 103 X, 105 X, 107 X
1212	Pol	François	Belgique	112 XX, 122 XX
1212	Pol	François	Belgique	258 à 263 XX, 814 à 822 X

Le prix est à fixer entre le vendeur et l'acheteur.

Les membres souhaitant faire paraître une petite annonce peuvent s'adresser à  
 Jacques Van Wylick (jacquesvanwylick@belgacom.net ou 0492/030725)



Nous apprenons avec tristesse le décès de notre membre René Pède, âgé de 96 ans.

Historien de formation et auteur talentueux, René avait été un fidèle collaborateur de la Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon, ainsi que de l'Association du Musée de Braine-l'Alleud.

Vu son grand âge, René ne fréquentait plus nos réunions. Par contre, il continuait à rédiger des articles philatéliques qui ont paru dans notre mensuel Flash durant de nombreuses années.

Nous présentons à ses proches nos sincères condoléances

□ □ □ □ □ □

Lundi 18 avril, de 9 à 16 heures

**24e foire internationale philatélique**  
Domein 't Park, Koningin Astridlaan à 3400 Landen  
En collaboration avec André Buzin

□ □ □ □ □

Dimanche 24 avril, de 9 à 17 heures

**28e bourse internationale des collectionneurs**  
Hall omnisports de Sambreville, rue Pont-Sainte– Maxence  
à Auvélais

□ □ □ □ □

Du mercredi 18 au 22 mai 2022

**Exposition mondiale FIP, Helvetia 2022**  
**À Lugano, Suisse**

 <b>ROYAL CLUB PHILATELIQUE BRAINOIS</b>					
COMITE DE DIRECTION					
Robert	Duhamel	Président		0491/12.80.99	<a href="mailto:robertduhamel10@yahoo.fr">robertduhamel10@yahoo.fr</a>
Michel	Lambert	Trésorier	02/385.12.76	0488/76.70.76	<a href="mailto:michel.lambert49@hotmail.com">michel.lambert49@hotmail.com</a>
Paul	Lochtenbergh	Resp. carnets		0476/30.12.97	<a href="mailto:paul.lochtenbergh@skynet.be">paul.lochtenbergh@skynet.be</a>
Georges	Margetis	Resp. carnets		0475/72.21.00	<a href="mailto:margetis.g@gmail.com">margetis.g@gmail.com</a>
Josiane	Rommelaere	Resp. matériel	02/380.27.01	0486/20.97.15	<a href="mailto:josiane.rommelaere@gmail.com">josiane.rommelaere@gmail.com</a>
Jacques	Van Wylick	Secrétaire		0492/03.07.25	<a href="mailto:jacquesvanwylick@belgacom.net">jacquesvanwylick@belgacom.net</a>
Marcel	Vanderbeck	Vice-Président	02/354.44.94		<a href="mailto:marvan1380@skynet.be">marvan1380@skynet.be</a>
COMITE					
Remy	Aeck	Resp. présences	02/384.12.12		
Werner	Cotton	Resp. nouveautés	02/384.59.61		
Louis	Harpigny	Adjoint nouveautés	02/366.22.95		
Janine	Roulez	Adjoint matériel	02/351.03.88	0498/97.97.15	<a href="mailto:jacrou@freegates.be">jacrou@freegates.be</a>
Compte bancaire (IBAN): BE84 0010 0348 0659					

□ □ □ □ □ □

### **Faux timbres - Effigie du Roi Léopold II de profil**

Tous les timbres-poste de cette série ont été reproduits.

#### ***Réimpressions privées, dites "Lenoir"***

Des personnages peu scrupuleux eurent en communication, au cours de la guerre de 1914-18, des blocs-reports de 10 figurines qui avaient servi à la fabrication des planches. Ils en profitèrent pour réimprimer frauduleusement toutes les valeurs, sauf évidemment les cartes postales et le "5 francs" car pour ce dernier il n'avait pas été fait de bloc-report. Ils imprimèrent une assez grande quantité de feuillets de dix, par l'intermédiaire de blocs-reports, obtenus en partant des originaux. Ces contrefaçons sont dangereuses. Les reproductions diffèrent des originaux par la nuance, par les dimensions, par le papier, par la gomme et surtout par la dentelure.

Beaucoup de ces contrefaçons furent vendues non dentelées même en feuillets de 10 timbres ; le timbre authentique non dentelé des valeurs en centimes étant inexistant, ces faux ne doivent tromper personne.

Les faux Lenoir des 5, 10 et 50 c de la première émission des timbres de l'État Indépendant du Congo se distinguent facilement des authentiques sous une lampe aux rayons ultra-violets ; leur luminescence apparaît tout autre.

Le 5 c authentique donne un reflet foncé, brun-olive foncé, vert-gris foncé ou vert bleuâtre foncé tandis que le faux donne toujours un reflet clair, vert clair sur papier rosâtre ou blanc.

Le 10 c faux donne toujours un reflet rouge foncé sur papier blanc.

Le 50 c authentique donne un reflet brun foncé ou olive brun très foncé sur papier rosé tandis que le faux donne un reflet olive jaunâtre clair sur papier rosâtre.

Il n'en va pas ainsi pour le 25 c où la luminescence, bleue-violette pour les authentiques et bleue pour les faux Lenoir, est parfois subtile à distinguer surtout si la vignette a trempé dans certains liquides !

#### **Contrefaçons du 5 F**

Le 5 francs a été contrefait de toutes pièces. Les faux sont assez faciles à dépister. Même les meilleurs ne peuvent tromper un œil attentif. La nuance n'est jamais identique, les traits du dessin sont plus durs et s'écartent de ceux des originaux par certains détails, particulièrement dans la chevelure (mèche en V trop courtes).

Faux Fournier

Il présente deux variétés de faux dues à un certain Fournier.

Type 1 : deux points entre F et R de FRANCS, le deuxième est placé en haut trop près de R ; mèche en V trop courte ; lettres trop épaisses ; trait droit au-dessus du S ; delta déformé.

Type 2 : chiffres plus minces et plus courts ; inscriptions plus minces ; absence de point entre F et R dans FRANCS ; mèche en V totalement déformée ; long trait mince au-dessus de CS de FRANCS ; delta trop mince.

### *Effigie du Roi Léopold II de face*

Il existe tout comme pour les timbres de l'émission précédente des réimpressions dites "Lénoir" à l'exception des 5, 10 et 25 centimes. Les faussaires ont eu en mains, dans les mêmes conditions que les blocs-reports de la première émission, un bloc-report du 50 c, deux blocs-reports du 5 F, un des 10 F, 25 F et 50 F. Le 50 c a été tiré en gris, le 5 F en violet et en gris, le 10 F en ocre et en gris et les 25 et 50 F en gris.



*10 F en ocre et gris*

Toutes ces contrefaçons sont assez aisément repérables grâce à un détail du ruban de l'ordre de Léopold, qui, reproduisant trop fidèlement les lignes du coin original, s'écarte au contraire des lignes telles qu'elles apparaissent dans les timbres originaux. En outre, toutes les contrefaçons tirées en gris révèlent leur caractère frauduleux sous la lampe dite "de quartz" car ils donnent une fluorescence gris foncé alors que les gris originaux donnent une fluorescence vert-jaune. Quant aux contrefaçons imprimées en d'autres couleurs, elles ne supportent pas la comparaison avec les authentiques. Enfin, la dentelure trahit la main du faussaire.

Le 5 F a été reproduit également par Fournier. Cadre du timbre plus fin, stries dans le médaillon plus grossières et irrégulières ; lettres R et S de FRANCS plus petites et déformées ; cadre intérieur du médaillon irrégulier ; oeil gauche déformé ; mèche plus courte ; absence de stries d'ombre sur le nez ; stries d'ombres sur le front plus courtes ; absence de bord extérieur de l'oreille ; absence de stries dans le fruit à droite ; absence de stries dans le bas du ruban de l'ordre.



Le 10 F ocre a eu seul le triste honneur de trouver des faussaires qui se sont appliqués à le reproduire de toutes pièces. On connaît un faux d'origine inconnue, dans lequel les lettres FRANCS s'écartent visiblement des mêmes lettres dans les originaux. Il en existe un deuxième, fabriqué par Jean de Sperati. Ce faux est plus dangereux, bien que l'impression assez brouillée n'ait pas donné la finesse des timbres authentiques. Il suffit d'ailleurs de savoir que les "Sperati" sont tous oblitérés des mêmes cachets : BANANA 3 SEPT 6-S 1892, BOMA 13 MARS 7-M 1893, MATADI 20 OCTO 11-M 1893.

Faux essais du coin du 5 francs de 1887 et 10 francs en diverses couleurs.

### **Mols**

Il n'existe guère de contrefaçons proprement dites des timbres Mols. Par contre il existe des truquages :

1) Des timbres dentelés avec marges plus ou moins grandes ont été transformés en timbres non dentelés ou partiellement dentelés.

2) Les couleurs de certains timbres ont été altérées artificiellement. Le truquage le plus connu est celui qui consiste à transformer les 5 c vert et 10 c rouge de 1900 en des timbres 5 c bleu et 10 c brun de 1894. Les nuances des timbres ainsi falsifiés ne sont jamais identiques aux nuances des originaux. Il arrive plus d'une fois que le choix du falsificateur se soit porté sur un type ou une variété qui n'existe pas dans le timbre qu'il a voulu contrefaire.

3) Il existe des 10 c bleu centre renversé par truquage. Il s'agit d'un timbre dont le centre provenant d'un autre timbre a été rapporté et placé à l'envers ; ce travail a été méticuleusement exécuté et seul un examen attentif peut révéler la falsification. Le timbre a été aminci au grattoir sur toute la surface à l'intérieur du cadre occupée par le paysage ; ce paysage avait ainsi disparu ; on y a replacé, à l'envers et fixé par un enduit spécial, un centre exactement découpé d'un autre timbre également aminci. Ce double amincissement a pour but de supprimer à la transparence l'effet de la superposition de deux couches de papier, ce qui décèlerait la supercherie.

L'examen d'un timbre normal nous montre que la surface qu'occupe le paysage est un peu plus grande que l'espace qui lui est réservé dans le cadre; il s'ensuit que les traits noirs formant le centre débordent toujours sur l'un ou l'autre endroit du cadre. Dans le cas d'un timbre semblable dont le centre a été faussement renversé, certains traits de l'avant-plan du paysage ayant porté sur le cadre, viennent se juxtaposer aux traits formant le ciel avec lesquels ils n'ont aucune liaison possible.

De plus, dans un timbre normal, des traits du centre sont toujours nettement marqués sur les lettres DU qui se trouvent au-dessus du mot CONGO ; il ne peut être question de séparer les uns des autres et force est au faussaire de négliger ce détail peu apparent à première vue ; il en résulte que ces lettres DU viennent se placer, à l'envers, sous les mots ÉTAT INDÉPENDANT et que l'ornement formé par des cercles et qui se trouvait sous ces deux mots se retrouve au-dessus du mot CONGO à la place des lettres DU. Ce travail de falsification compliqué a été accompli notamment sur des timbres de deuxième choix de manière à inspirer confiance à l'acheteur.

4) Il existe également des 10 F vert de 1898 (29) à centre renversé dent. : 14 obtenus en utilisant le cadre d'un timbre et le centre d'un autre.

5) La transformation d'un timbre usagé en un neuf tels que les timbres oblitérés à la plume utilisés sur des formulaires administratifs (permis de port d'armes) qui ont été lavés.

6) Faux essais du coin obtenu par reproduction photographique des parties de timbres émis. Ces contrefaçons sont de deux types :

a) le cadre et le centre de timbres de 1894 sont reproduits sur un même feuillet ;

b) une partie du cadre de timbres de 1910 est reproduit imitant ainsi un essai du coin primaire.



### **Fausses surcharges** **Surcharge "Colis postaux"**

La surcharge "COLIS POSTAUX" non encadrée a été imitée. Elle est rare sur timbres authentiques mais fréquente sur timbres faux.

## **Surcharge manuelle "Congo belge"**

Ces surcharges ont été souvent imitées par des connaisseurs. La surcharge typographique sur le timbre à 3,50 F fut retouchée de façon à lui donner l'aspect d'une surcharge locale, ce qui transforme un timbre assez commun en un timbre rare. Un examen à la loupe et la mesure de la surcharge rendent pareil truquage inoffensif.

Des faussaires ont réussi à créer une surcharge très dangereuse que l'on peut confondre à première vue avec celle du type VI.

Cette surcharge a surtout été apposée sur le 3,50 F de préférence sur des timbres oblitérés, dont le millésime est peu apparent ou manque totalement, le cachet oblitérant ne recouvrant qu'une partie de la vignette. Ou encore sur des timbres légèrement oblitérés aux millésimes 1903 ou 1908 dont le dernier chiffre 3 ou 8 n'est pas très net ou très marqué. Ce chiffre très habilement renforcé et transformé en un 9 pour obtenir le millésime 1909, année de la mise en cours des surcharges "Congo belge". Lorsque la surcharge n'a pu trouver place à côté de l'oblitération, et qu'elle s'étend sur le cercle du cachet oblitérant, le faussaire n'a pas hésité à dissimuler son travail, il a refait très délicatement à l'encre le contour de l'oblitération, celle-ci recouvre ainsi la surcharge truquée. Seules, les oblitérations à l'encre noire se prêtent à cette opération. Cette supercherie ne se découvre qu'à l'aide d'une bonne loupe. Le collectionneur non averti, trompé par l'oblitération au millésime 1909 ne s'aperçoit pas de la duperie. Cette filouterie sort d'une officine bruxelloise.

## **Surcharge manuelle "Congo belge" sur tirage des Princes - Le négociant V. Gisquière**

La demande de timbres surchargés étant intense, le négociant et faussaire revêtit par hasard des timbres Princes, on n'avait pas encore distingué le tirage "Princes" des tirages antérieurs, de fausses surcharges. Il utilisa surtout les valeurs du 1 au 10 F avec lesquelles il réalisa du courrier qu'il s'adressa du 13 au 31 juillet 1909. Ces falsifications induisirent en erreur les spécialistes qui crurent en des "Princes" avec surcharge locale. Le catalogue Gelli et Tani de 1935 renseignait les Princes avec surcharge locale. Les fausses surcharges sont généralement renversées ce qui surévaluait la production.



## Surcharge typographique "Congo belge"

Cette surcharge a été fréquemment contrefaite soit pour suppléer au manque de timbres à 5 et 10 c soit pour créer des timbres à surcharge renversée. Ces fausses surcharges se rapprochent comme dimensions de la grande surcharge mais elles n'en ont pas la netteté.

Un 3,50 F non dentelé avec surcharge typographique renversée a été réalisé par le faussaire Smeets. Ce timbre provient d'une épreuve de planche. Il est facile de le confondre avec le *Prince* non dentelé. Ce dernier n'existe pas avec la surcharge renversée.



## Surcharges de 1921

Il existe des contrefaçons des valeurs en centimes fabriquées pour créer des anomalies de surcharge.

Une surcharge "1921" a été parfois apposée sur des timbres à 1 F, 5 F ou 10 F de l'État Indépendant portant déjà la surcharge Congo belge pour en faire l'une des grandes raretés (curiosités) de l'émission. Cette contrefaçon est fort dangereuse.

Par ailleurs il existe des fausses surcharges "1921" renversées ou non.

Une fausse surcharge du 25 c/15 c de couleur carmin foncé est connue en blocs de quatre ou en bandes. On la reconnaît aux chiffres 5 qui n'ont pas d'ergot à l'extrémité droite du trait supérieur et aux barres qui sont irrégulières et arrondies aux extrémités.



## Surcharge d'Élisabethville (104 et 105)

Cette surcharge a été fréquemment imitée. Il faut examiner la forme et la position relative des chiffres et de la virgule, ainsi que l'intensité de l'encre et la nuance du timbre.

## Surcharge de 1931 sur timbres Stanley.

Timbre 163 (1,25 F / 1 F) oblitéré revêtu d'une fausse surcharge.

## Surcharge "Tombeur"

Celle-ci a tenté maints faussaires dont certains forts experts. Malgré tout, leur travail se reconnaît à la forme des lettres et de leur empattement, à l'alignement et à la nuance.



## Surcharge "Est africain Allemand"

Cette surcharge a été imitée particulièrement pour faire des timbres avec surcharge renversée. Cette fausse surcharge est bien venue et pour la déceler, il faut un examen extrêmement minutieux. Rappelons que la surcharge renversée authentique n'est connue que sur le 5 c et qu'elle est au type b.

## Surcharge "Ruanda-Urundi" renversée sur émission de 1924



### Fausse oblitérations

Des fausses oblitérations ont été apposées sur des timbres authentiques, faux ou falsifiés :

- sur timbres authentiques : les timbres des deux premières émissions à l'effigie de Léopold II étant plus rares oblitérés que neufs ils sont fréquemment revêtus d'une fausse oblitération ;
- sur timbres faux ou falsifiés : de nombreux collectionneurs considérant l'oblitération comme une garantie d'authenticité on rencontre de fausses oblitérations notamment sur les réimpressions, dites "Lenoir", des deux premières émissions ; sur des timbres nantis d'une fausse surcharge.

Certains faussaires, non contents de fabriquer de fausses surcharges, se sont appliqués à reproduire des cachets rares. On trouve des cachets territoriaux particulièrement avec drapeau, des cachets des bureaux de poste de Vivi, des Chutes François-Joseph, de Kipaïla, de Mikola ; des cachets des bateaux-poste, des cachets de la campagne 1914-18 tels que B. P. C. V. P. K. n°1, 3, 4 (éventuellement sur des timbres avec fausse surcharge "Tombeur"), la griffe de Kigoma ou le cachet de Kisumu (KISUMU B. P. C. V. P. K.) On rencontre également des fausses oblitérations de cachets plus communs dont les plus connues sont Banana, Boma, Léopoldville et Matadi.

D'après Heim et Keach, les fausses oblitérations concernent :

Le cachet à petit cercle utilisé au XIXe siècle et jusqu'en 1914 des bureaux de Albertville, Banana, Bena-Bendi, Beni, Boma, Bumba, Buta, Chutes François-Joseph, Dima, Élisabethville, Ibembo, Irebu, Kinshasa, Kipaïla, Léopoldville, Lukungu, Mikola, Nouvelle-Anvers, Nyangwe, Pania-Mutombo, Stanley-Falls, Stanleyville, Tumbu-Mani et Vivi ;

Le cachet avec étoile(s), utilisé dans les années 20, de Sakania, Wamba et Usumbura ;

Le cachet avec "POSTES" de Charlesville, Coquilhatville, Sakania et Tshikapa.

Il existe de fausses oblitérations "TAXE".



Les cachets "PAQUEBOT" et "PAQUEBOTS" étant tombés dans les mains d'un marchand de timbres, celui-ci a surchargé des timbres Mols (54 - 63), Vloors, Leys et scènes indigènes, animaux et paysages de 1932 tant du Congo que du Ruanda-Urundi. Ces surcharges sont de deux sortes :

a) Paquebot non encadré, sans "s" de 27 ½ mm de longueur et 3 ½ de hauteur.



b) Paquebots encadré, avec "s" de 28 mm de longueur et 7 de hauteur



Fausse oblitération "ALBERTVILLE (4) – PAQUEBOT

..... à suivre ....

## Réalisation inter-membre 570

Lot n°	Pays/Thé.	N° Catalogue.	Etat	c/c €	P.dép.€	Remarques	Vendu
1	Liechtenstein	397	xx	52,00	11,00	BL 4	
2		908/966	xx	115,55	22,00	Séries entre 408 & 966	
3	Belgique	PA 5	xx	70,00	17,50		
4		TX 12A / 16 A	x	350,00	80,00		
5	Luxembourg	C 1175	⊙	20,00	2,50		
6	Portugal	C 2049	xx	6,00	1,50		
7	Allemagne	C 586	xx	17,00	4,00		
8		C877b/878b	xx	20,50	5,00		
9		C 1797	xx	17,00	4,00		
10		BF 2 à BF 52	xx	147,50	28,00		
11	France	BF 8	xx	12,00	3,00		
12		C 2030	xx	9,00	2,25	Croix-Rouge	
13	Monaco	1227/1231	xx	5,70	1,40		
14		1235/1240	xx	7,85	2,00		
15		1253/1263	xx	11,00	2,60		
16		1265/1269	xx	15,50	4,00	BdF	
17		Préo 58/61	xx	4,00	1,00		
18		Préo 62/65	xx	4,00	1,00		
19		Préo 66/69	xx	5,50	1,40	BdF	
20	Suisse	1174/1177	xx	4,55	1,00		
21		1185/1188	xx	4,70	1,10		
22		1682/1684	xx	6,40	1,50		
23		1697/1700	xx	11,00	2,50		
24		1701/1702	xx	3,50	0,80		
25	Vatican	767/769	xx	6,00	1,50		
26	Belgique	484/487	x	3,00	0,60		
27		900/907	x	46,00	9,20		
28		1053/1062	x	10,80	2,20		
29		1076/1081	x	10,00	2,00		
30		946/951	x	92,50	15,00		
31		979/985	x	36,00	6,00		
32	G.B.	1027/1038	xx	25,00	5,00		
33	Vatican	Express 11/12	xx	80,00	14,00		
34	Belgique	BL 20	xx	50,00	10,00		
35		6	⊙	10,00	2,00		
36		7	⊙	9,00	2,00		
37	France	BF 7	xx	12,00	2,50		
38	G.B.	1980/2104/5-2120	xx	15,00	3,80		
39	G.B. Wales	1895*98-1901-1904	xx	15,00	3,80		
40	Comores		xx		5,00	ESA	

**Prochaine réalisation le 15 mai 2022**

Un examen des lots avant achat est conseillé, car non vérifié